



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 28 mai 2014

Communiqué de presse

Lancement de la procédure Grand Site des Salines

Le préfet de la Martinique a procédé à l'installation lundi 25 mai du comité de pilotage de l'opération Grand Site des Salines.

S'étendant sur la commune de Sainte-Anne de la pointe Dunkerque à la pointe Coton, le site « des Salines à la baie des Anglais » a fait l'objet d'un classement au mois d'août 2013, au titre de la loi sur les sites de 1930, classement qui « officialise » son caractère remarquable et exceptionnel.

Le label, « Grand site », décerné par l'État, apporte une visibilité supplémentaire aux sites concernés, aujourd'hui une dizaine en France, et permet de mobiliser des financements autour des enjeux de mise en valeur et de développement durable de sites soumis à une forte fréquentation tout en présentant des enjeux importants en terme de biodiversité.

Gage d'excellence tant pour la qualité du site que pour celle des réalisations mises en œuvre pour le protéger et le mettre en valeur, le label « Grand Site » n'est accordé qu'au vu d'un projet cohérent et concerté, et de réalisations adaptées à la spécificité et à l'âme du site.

Ce sera donc la mission première du comité de pilotage de cette « OGS », d'élaborer ce programme d'aménagement et de définir la stratégie de gestion du site, en identifiant notamment les projets adaptés en matière de circulation ou de stationnement, mais également les aménagements touristiques à encourager ou à implanter,

Composé d'élus, d'associations, d'acteurs économiques et de services de l'État, le comité de pilotage a validé la désignation du Conseil Général comme maître d'ouvrage des études préalables qui vont être conduites préalablement à la définition d'un plan de gestion et de mise en valeur du site.

Le COPIL a également décidé que le périmètre de ces études correspondra à celui du site classé, soit environ 1200 hectares terrestres.

Contact réservé aux médias :

Audrey HAMANN 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42 - audrey.hamann@martinique.pref.gouv.fr

1/2

